

À lire attentivement

Pour les parents des pratiquants mineurs

Responsabilités

Les modalités diverses permettant de rejoindre le lieu d'activité associative demeure de la responsabilité des parents

Accueil des enfants aux entraînements

L'accueil des enfants commence au plus tôt quinze minutes avant le début de la séance. Il est demandé aux parents des jeunes judokas de vérifier la présence de l'entraîneur responsable avant de quitter le gymnase.

Quant aux enfants plus âgés et qui viennent seuls au judo il est recommandé aux parents de ne pas les envoyer trop tôt afin de ne pas les laisser seuls trop longtemps devant le gymnase où se déroule l'activité.

Avant la prise en charge par l'entraîneur responsable, les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Sortie des enfants après l'entraînement

Elle s'effectue sous la surveillance de l'entraîneur responsable du groupe. Cette surveillance s'exerce dans la limite de l'enceinte de la salle d'entraînement.

Baby judo, Eveils judo, Poussinets

Seuls les enfants très jeunes sont remis directement aux parents ou à toute autre personne responsable.

Autres judokas mineurs

Le club attire l'attention des parents sur les danger auxquels pourrait être exposées leurs enfants mineurs qui, à la sortie de l'entraînement, serraient appelés à regagner seuls leur domicile sans être accompagnés.

Fait à

Le

Signature:

précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Nom / Prénom

ESSM KODOKAN DAUPHINE



FEUILLE D'ADHÉSION ET/OU INSCRIPTION

Licences et contributions

Avoir été informé de mes obligations à être à jour du paiement de:

- **La licence fédérale** (adhérents qui pratique le judo et les disciplines associées)
- **La contribution aux frais d'entraînements**, selon les règles en vigueur au sein de l'association.
- **Qu'aucun remboursement** ne pourra être demandé en cours de saison sportive en dehors du forfait jusqu'aux vacances de la Toussaint pour les enfants débutants (utiliser à cet effet le formulaire remis lors de l'inscription) et des cas prévus au règlement intérieur.

Formulaire d'annulation d'une inscription pour les enfants débutants

Avoir reçu lors de l'inscription de mon enfant débutant le formulaire qui précise les modalités à respecter pour annuler une inscription à l'issue de la séance d'essai ou du forfait jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Sponsors et partenaires financiers de l'association

- Autoriser
 Ne pas autoriser

Les responsables du club à communiquer mes données à caractère personnel (adresse mail) et (téléphone) à ses sponsors et ses partenaires financiers à des fins de prospection, notamment commerciale.

Autorisation parentale

Pour les pratiquants mineurs

Je déclare autoriser:

- Mon fils, ma fille, à pratiquer les activités proposées au sein de l'association et/ou de son ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)
- Tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, effectué dans le cadre de la lutte contre le dopage **pour ceux qui pratiquent la compétition**.
- Les responsables de l'association qui n'arrivent pas à me joindre:
 - A faire hospitaliser mon enfant,
 - Et prendre toutes les décisions que nécessiterait son état en cas d'accident se produisant au cours des activités organisées en son sein (entraînements, déplacements, stages,...)

Je soussigné(e) Madame et/ou Monsieur:

.....
Sollicite (mettre en croix dans la ou les cases correspondantes):

- Mon adhésion en qualité de **membre actif de l'association**
 Mon inscription en tant que **membre pratiquant**
 Inscription de mon fils, ma fille.....

Je déclare:

Statuts et règlement intérieur et code sportif

Avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur et code sportif de l'association et m'engage à les respecter.

Informatique, fichiers, libertés

Accepter que les informations portées sur la feuille de renseignements soient traitées informatiquement, sachant que la loi du 6 janvier 1978 (article 26 et 27) me donne un droit d'accès et de restriction.

Droit à l'image

Autoriser le club à procéder à des captations d'image et des voix par tous moyens dans le cadre de ses activités et à utiliser et diffuser, les images et la voix ainsi captées, sur tous les supports de communication audiovisuels quels qu'ils soient et notamment: site internet, page Facebook et Instagram de l'association, diffusion vidéo, journaux, livret d'accueil, plaquette d'informations ... Cette autorisation est consentie pour la promotion de l'ESSM KODOKAN DAUPHINE.

Licence(s) sportive(s)

Avoir été informé de la nécessité, pour les personnes physiques souhaitant souscrire à une licence fédérale, de prendre connaissance chaque année des informations portées sur le formulaire de demande de licence de la saison sportive pour laquelle elle est demandée et, en cas de nécessité, autoriser les responsables administratifs du club à signer ce formulaire par délégation.

Cotisations

Adhésion institutionnelle

Avoir été informé de mes obligations à être à jour du paiement **de ma cotisation d'adhésion institutionnelle** selon les règles en vigueur au sein de l'association. **Cette cotisation est annuelle et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement au cours de la saison.**

Parapher

Parapher